

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 79

Artikel: L'alimentation du cheval
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qu'il me soit permis d'en citer un, Louis Chevanne, actuellement capitaine retraité à Beurre, canton sud de Besançon.

Il était sergent, et dans une visite d'inspection du lieutenant général Semelé, celui-ci remarquant plusieurs de ces anciens braves à leurs chevrons, les fit sortir des rangs, et les proposa au général de division Béliard pour être promus sous-lieutenants. M. Chevanne était du nombre : il obtint la croix plus tard. Je m'abstiens de dire à quelle occasion ; on respectera ma réticence qui tient à la politique.

Les premiers jours, nous étions sur des superficies de chemin formées de branchages disposés en claires ; ces voies de communication sont les digues préservatrices des inondations. On était exposé sur ce genre de chaussée par des coups de vent à des périls imminents, à être précipités dans les eaux qui, dans le fond, d'une hauteur incommensurable, arrosent les prairies sur lesquelles étaient déployées ces belles toiles de Hollande si recherchées.

Après quelques jours de grandes fatigues, on arrive à Utrecht, ville célèbre par son traité sous Louis XIV. L'air y est sain et le sol fertile, surtout en tabac qu'on cultive bien.

Nous y tenions garnison depuis un mois, lorsqu'un jour longeant les remparts, je fis rencontre de celui du 67^e que j'avais obligé à Znaim, et qui plus tard m'avait rendu pareil service, *par pari refertur*. Il était de Montpellier (Hérault) et venait de toucher un mandat sur la poste ; il ne voulut pas me quitter sans s'être bien traité par un dîner.

De cette ville, on alla à Deventer. La rivière de l'Yssel qui coule à ses pieds était grossie, à tel point que le bâtiment que nous montions ne pouvait aborder ; un vent impétueux agitant les flots écumeux présageait une tempête, et menaçait de nous faire sombrer sur les récifs. Il y avait presse de sortir du danger de chavirer, et personne n'osait l'affronter. Je me présente demandant un bon rameur, et avec lui je m'élance dans un canot ; nous sommes bientôt en ville d'où j'envoie du secours.

Comme j'avais en ce cas rempli les fonctions d'un fourrier, j'eus soin de me garder un bon logement. Je choisis de préférence le billet indiquant un capitaine de vaisseau chez qui j'aurais franchise, civilité, loyauté ; déjà sur le retour de l'âge, parlant correctement français, il m'offrit une pipe neuve, le thé, et on entama conversation.

Il avait fait des voyages au long cours, habité les colonies, Batavia, Sumatra, Bornéo, Java. De toute la journée il fumait sans cracher, et voulait m'initier dans son secret.

En continuant à marcher nous arrivions à Arnheim sur la rive droite du Rhin ; où l'on ne manqua pas de prendre un bain.

De ce beau site on découvrait les tours de la métropole d'Aix-la-Chapelle, chef lieu du département de la Roër renfermant le tombeau de Charlemagne. Profitant de la belle saison, nous allâmes en société à Wesel quatre lieues de là, où nous nous sommes bien divertis.

J'ai vu au pilori à Arnheim des femmes à moitié découvertes, fustigées par le bourreau ; il était temps de remplacer par des moyens plus en harmonie avec la civilisation, ces actes de la barbarie antique.

Puis de là, on se rendit à Wreden dans les états du prince de Salm-Salm où l'on resta assez longtemps.

Garoutte, Maurice et moi, étions logés dans un couvent où les frères venaient chaque soir causer avec nous pendant le souper, les jeunes parlaient bien français. Nous allions nous coucher dans une vieille chapelle ruinée.

Le corps de musique possédait deux nègres, Thomas et Joseph qui faisaient danser dans une grange. Dès que j'étais au lit je m'endormais,

et les camarades, profitant de mon sommeil descendaient dans la rue par les créneaux du mur latéral, pour se rendre au bal. Le lendemain au bureau, je les entendais chuchoter, sans rien comprendre de leur entretien ; ce qui m'intrigua pour le connaître, sûr du moyen que je devais envoyer. Comme de coutume, je sortis avec eux, et feignis de dormir ; à peine déshabillé, je les voyais se préparer. Dès qu'il furent dehors, je les suivis à la piste, et me trouvai aussitôt qu'eux ; mon intervention n'avait d'autre but que de leur démontrer que la dissimulation était déplacée.

On vint ensuite loger chez un prêtre bon vivant, car tous les jours après dîner, il nous accompagnait à la chasse du lapin de garenne dont la campagne aux environs était remplie.

De Wreden on partit pour Emden, grande et forte ville dans l'Ost-Frise, qui a un très bon port sur l'Ems, un chantier de construction et une fabrique de cordes à voiles.

C'est là que le colonel réprima une incivilité dans l'hôtel qu'il quitta aussitôt, et y envoya Dubadier sergent avec sésappeurs, à discrétion pour un mois.

L'arrivée subite d'un jeune Bisontin avec qui j'eus de suite lié amitié, en lui servant de cicerone, ayant ce que l'on appelle de la vaisselle de poche, et par conséquent di-posé au plaisir, me fit rester trois jours sans paraître. Quand je me présentai, ma place était prise. M. Legay me dit bonnement que j'allais dans la 3^e compagnie du 3^e bataillon y faire le service — Je me tus, n'ayant aucune excuse valable à donner ; je me retirais et à peine sur le palier, il me rappela pour me remettre 60 francs de gratification.

Je me rendis à mon logement pour faire mes adieux, et à l'embarcadere, où je trouvais sur le canal le bateau couvert prêt à partir pour Aurich. J'y étais parmi les passagers depuis quelques minutes, quand j'entendis prononcer mon nom très distinctement. M'étant détourné, et ne voyant personne autre que le soldat d'ordonnance, je lui demandai comment il me connaissait ; alors il se dit être de Chevenez, avoir été dans sa jeunesse bouvier chez M. Pierre Joseph L'hoste, notre voisin, il ne m'en fallut pas davantage pour le faire asseoir près de moi et le nourrir à discrétion.

J'étais attendu par le fourrier Bresse qui vint à ma rencontre, et avec qui je passai la soirée.

Le lendemain, je fus rendre visite à mon capitaine M. Maréchal qui me fit bon accueil, me présenta la pipe et le tabac devant un feu de cheminée, et en train de causer, me témoignant satisfaction de me voir. De là, je m'en allai à la caserne, les bourgeois étant affranchis du logement.

L'hiver approchait, et les provisions en tourbe étaient insuffisantes (c'est le seul combustible en usage) nous avisâmes un moyen sûr de s'en procurer.

Un soir par un épais brouillard, avec nos sacs de nuit nous partîmes pour l'une des propriétés de M. le comte de Schimmel penningk, (*) à une lieue à l'ouest, où nous en primes une grande quantité ; sitôt de retour, on en garnit les paillasses, on en plaça sous les lits, de sorte qu'on prévint la perquisition qui eut lieu sans aucun résultat.

(A suivre.)

L'alimentation du cheval

Dans le plus grand nombre d'exploitations rurales, le cheval ne joue pas, à proprement

(*) Stathouder ou premier président, devenu sénateur en l'an VIII.

parler, un rôle direct comme animal de rapport, puisque ses services sont plutôt mis en œuvre pour la réalisation de certains travaux de culture.

Il importe néanmoins de donner au cheval des soins d'entretien comme à tous les autres animaux, afin de le maintenir en parfait état de santé et obtenir de lui le maximum de travail qu'il peut fournir.

A ce point de vue, l'hygiène et l'alimentation surtout présentent une importance capitale.

Le foin constitue à peu près partout, le principal aliment du cheval. Dans les fermes où la production le permet, on porte au marché tout ce que l'on destine à la vente, trop souvent le foin de bonne qualité, réservant pour les besoins de la ferme la partie avariée qui a perdu toute valeur marchande.

Cette manière de procéder est parfaitement logique ; mais la plupart de nos cultivateurs n'apportent pas assez d'attention à la distribution du foin qui a subi une altération quelconque, et ne se rendent pas suffisamment compte de la nature de l'altération et des conséquences que peut produire la consommation d'un aliment défectueux.

Les foin lavés par les pluies, ceux brûlés par une trop longue exposition au soleil, ceux trop vieux ont bien perdu leur arôme et une partie de leurs qualités nutritives, mais peuvent être distribués sans inconvénient s'ils ne laissent pas dégager une odeur fétide dénotant leur décomposition et s'ils sont exempts de poussières. On les arrose au préalable avec de l'eau salée ou une dissolution de mélasse puis on les mélange, si possible, avec un peu de foin de bonne qualité ou des tubercules coupés.

Les foin vases, récoltés après des inondations ne doivent même pas être employés comme litière sans avoir été soigneusement secoués et ventilés par leur passage à une machine à battre.

La luzerne et le sainfoin ont une valeur nutritive plus élevée que le foin de prairie naturelle. On réserve généralement au cheval la première coupe qui est plus tendre.

L'avoine est sans contredit l'aliment le plus recherché du cheval. Elle renferme un principe stimulant l'*avenine* qui est un excitant du système nerveux. Sa proportion, plus élevée dans les avoines noires que dans les avoines grises, est très faible dans les avoines blanches.

Du fait de cette propriété particulière, l'avoine ne peut pas être remplacée par un autre aliment dans la ration du cheval. On la réserve plus spécialement à ceux qui sont astreints à un travail fatigant ou à un service aux allures vives. A part cela, il est possible d'économiser la ration d'avoine en faisant tremper celle-ci dans de l'eau avant de la distribuer ou en la soumettant préalablement à un concassage. La mastication des grains ainsi préparés est plus complète, et facilite aussi l'attaque des sucs digestifs. On opère de cette façon surtout pour les vieux chevaux, dont la dentition est insuffisante pour écraser les grains. Nous ne conseillons pas la cuisson de l'avoine dans l'eau, parce que cette opération détruit le principe excitant dont nous avons parlé et enlève à l'avoine une de ses qualités essentielles.

Par sa composition et son degré de digestibilité, l'orge est le succédané de l'avoine en tant qu'aliment. Dans certaines régions du midi de l'Espagne et de l'Italie elle est régulièrement distribuée aux chevaux, soit pour compléter la ration d'avoine, soit intercalée entre deux rations d'avoine.

Des expériences comparatives faites sur deux lots de quinze chevaux chacun ; le premier recevant journellement 9 kilos d'avoine, et le second un mélange de 5 kilos d'avoine et 4 kilos d'orge, ont démontré que cette dernière ration

était avantageuse au double point de vue de l'économie et de l'état de santé des animaux. Nos cultivateurs ont donc tout intérêt à opérer de cette façon et nous ne saurions trop les y engager.

Parmi les racines, la carotte vient en premier lieu ; elle est très bien acceptée par les chevaux, coupée en morceaux et mélangée à la ration d'avoine dans la proportion de 3 à 4 kilos au plus. La betterave et le navet sont généralement distribués après passage préalable au coupe-racines, et mélangés à de la paille ou du foin hachés. On peut utiliser ainsi les fourrages légèrement altérés comme nous l'avons dit au début de cette note.

Les tourteaux et les résidus industriels, drèches, marcs, etc., ont une valeur nutritive relativement élevée ; mais ils demandent à être de qualité irréprochable. Les tourteaux en particulier constituent des aliments concentrés plus riches que le foin en éléments nutritifs d'une grande digestibilité.

Le son résidu de la mouture des grains convient peu aux chevaux ; lorsqu'il est donné seul et à haute dose, il provoque des coliques particulières graves, souvent mortelles appelées *coliques de son*, et détermine parfois la formation de calculs intestinaux ; ces accidents s'observent surtout chez les chevaux des meuniers, en raison du régime auquel ils sont soumis.

On peut cependant parvenir à nourrir les chevaux exclusivement avec du son, à la condition toutefois de les habituer à ce régime graduellement ; les essais poursuivis dans ce sens ont prouvé que la santé de l'animal ne s'en ressent pas ; mais il a été constaté une diminution de poids.

Quoi qu'il en soit, le son ne doit pas constituer la nourriture exclusive du cheval ; il faut au contraire le donner avec modération, et comme rafraîchissant. On le distribue seul préalablement humecté ou mieux frotté dans les mains pour imbibier d'eau toutes les particules et détrémper la farine qu'il contient. Une bonne habitude est de le détrempier dans la boisson ; on en saupoudre aussi les fourrages et surtout les racines coupées en morceaux. Mais, nous le répétons, dans l'alimentation du cheval le son ne doit être donné qu'en faible quantité, particulièrement aux jeunes poulains, et si nous insistons sur ce point, c'est parce qu'un trop grand nombre de cultivateurs en usent trop largement.

LONDINIÈRES.

MENUS PROPOS

Un système de chauffage économique. — Voilà qu'on nous fait espérer la possibilité de nous chauffer, l'hiver, sans bois ni charbon : un peu d'eau et un rayon de soleil, c'est bien simple grâce à l'inventeur Tesla.

Il s'agit d'emmagasiner de la chaleur solaire, au moyen de miroirs et de verres grossissants. Cette chaleur ainsi fabriquée est dirigée sur un cylindre rempli d'eau. Cette eau est préparée chimiquement de façon à se transformer rapidement en vapeur ; après quoi, par un tuyau, elle passe du cylindre dans un autre récipient. Là, elle est employée à actionner un moteur de construction ordinaire, dont la force sera déterminée par les dimensions de l'appareil générateur de vapeur. Ce moteur sera utilisé à la fabrication de l'électricité, et cette électricité, à son tour, ou bien sera employée séance tenante, ou bien sera emmagasinée dans des batteries d'accumulateurs, pour servir les jours où la lumière solaire fera défaut.

L'électricité sera à si bon marché qu'elle remplacera la vapeur sur les chemins de fer et les navires ; elle sera plus économique que le charbon, le bois et le pétrole pour la cuisine.

D'autre part, un ouvrier de Mannheim (Bade), nommé Montag, aurait découvert le moyen de fabriquer du charbon artificiel avec de la terre et des résidus. La fabrication de ce nouveau combustible ayant été étudiée par une commission d'experts, une compagnie se serait formée pour l'exploitation du procédé.

* * *

Le ténor Sellier qui a tant charmé les abonnés de l'Opéra et qui vient de mourir, avait eu des débuts assez obscurs.

Un soir d'été, en 1872, Emond About passait place Saint-Georges, lorsqu'il s'arrêta soudain. Il venait d'être frappé par les accents extraordinairement sonores qui sortaient de la boutique de marchand de vin située à l'intersection des rues Saint-Georges et de Notre-Dame de Lorette. Il entra, s'enquit :

— C'est mon garçon qui chante en mettant le vin en bouteille, lui dit le patron.

About se fit présenter l'employé, et se trouva en face d'un solide gaillard de vingt-trois ans, à la physionomie ouverte et régulière, qui jetait à tous les vents les notes d'une voix fraîche, pure et puissante. C'était Henri Sellier, le troisième des onze enfants d'une famille de l'Yonne.

Halanzier, alors directeur de l'Opéra, « dégrossit » et fit réussir à la scène cet excellent chanteur. A partir de 1878, l'ancien garçon marchand de vin gagna 72.000 francs par an. Il n'aurait jamais atteint cette somme en pourboires.

* * *

Le téléphone sans fil. — L'industrie du fil de fer serait-elle sérieusement menacée ? Après le télégraphe, voici le téléphone qui déclare pouvoir se passer de fil.

Un inventeur américain, M. Hayes, s'approprie dit-on, à nous donner le « radiophone », appareil qui, au moyen de simples rayons, transportera les sons à de grandes distances. C'est beau, mais quand l'inventeur voudra fournir des éclaircissements, ce sera plus beau encore. On ne comprend pas très bien, en effet, comment un monsieur pourra parler à un autre monsieur sans parler en même temps à tous les autres abonnés du téléphone. Ou bien il faut admettre que les rayons du radiophone sont singulièrement intelligents.

* * *

Pour la paix. — On sait que la conférence de la paix doit examiner, dans son programme, la question de savoir s'il ne faudrait pas proscrire certains projectiles et certains explosifs trop perfectionnés.

Or, voici qu'une dépêche de New-York au *Daily Telegraph* annonce que le département de la guerre a terminé les essais d'un nouvel explosif auquel on a donné le nom de « thortite », et que le département de la guerre offre un million de dollars pour l'achat de cet explosif.

Est-ce pour aider au succès de la conférence ?

* * *

Les petites gênes de la gloire. — L'amiral Dewey, le héros de Manille, est, avec le lieutenant Hobson, le citoyen le plus populaire des Etats-Unis, mais cela lui vaut quelques désagréments.

Depuis un an, douze mille nouveau-nés ont reçu de leurs parents le prénom de Dewey !

Et tous les parents ont tenu à en informer l'amiral par des lettres particulières envoyées aux Philippines ! Le service postal a dû être renforcé à cette occasion, d'autant plus que l'amiral, tout d'abord, avait l'amabilité de répondre par un mot gracieux de remerciement aux lettres qu'il recevait, ne soupçonnant jamais le chiffre formidable des missives qui allaient pleuvoir.

Maintenant, il n'en peut plus. Le vainqueur se déclare vaincu, et il vient de remercier, par une lettre collective insérée dans les journaux américains, tous ses homonymes nés et à naître.

* * *

Les oies de Varsovie. — Dans quelques jours s'ouvrira, à Varsovie, le marché aux oies qui se tient tous les ans dans cette ville, et où plus de 3 millions de ces volatiles sont vendus.

Il paraît que ces oies ne sont pas envoyées par voie ferrée. Elles viennent à pattes en troupeaux de 300 ou 400, sous la conduite d'un gardeur spécial qui, avant de leur faire faire le voyage, les entraîne pendant des semaines dans les conditions suivantes :

Les oies sont d'abord exercées à marcher sur une mince couche de goudron, dont leurs pattes s'imprègnent en se durcissant. Puis on les habitue à franchir de longues étapes et à traverser toutes sortes de terrains, marécageux, ou caillouteux, plats ou couverts. Alors commence la marche finale vers Varsovie.

A leur arrivée dans cette ville, les bêtes épuisées sont soumises à un gavage réparateur.

* * *

En avant le féminisme ! — Les habitants de la petite ville de Béattie, dans le Kansas septentrional, écœurés par la corruption de la municipalité, viennent — à ce qu'assurent les nouvelles venues de là bas — de mettre le gouvernement municipal dans la main des femmes. Mme Totten, femme d'un riche négociant, a été élue mairesse.

Le secrétaire de la mairie et la majeure partie des nouveaux conseillers appartiennent également au beau sexe. Tout le personnel de l'administration municipale, police comprise, a été changé et remplacé en grande partie par des femmes.

« Police comprise » fait rêver. Quoi donc ! Ce sont des femmes, dans le Kansas, qui sont chargées de passer les hommes « à tabac » ?

Il doit falloir des « young ladies » d'une poigne !...

LETTRE PATOISE

Dà la côte de mai.

In bon moyen de se débarrassiè des rats.

Nos allenne ai y ié djé quéque annais, iun de mes amis ai pe moi, en lai Notre-Dame de lai Pierre faire in viaidge. Tiaï nos eunes entendu lai māsse, fay nos dévotions, ai n'était pe loin de médé, ai pe comme nos n'aivin pe, comme taint d'atres, pris d'aivô nos de quoi maindgiè, nos allennetot boënnement à cabairet — i veu dire en l'hôtel, comme ai diant mitenaint — demainday ai dénay. An nos boton en lai tâte d'hôte aivô les chires. Le dénay n'était qu'in dénay tot ordinaire ; ai n'y avait ran d'extra, main nos élin